

**Statement of the Chairman
Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**

13 November 2020

Seismic mitigation retrofit and life-cycle replacements project at the Economic and Social Commission for Asia and the Pacific premises in Bangkok

**Eleventh report of the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions on the proposed programme budget for 2021
(ACABQ report A/75/7/Add.10)**

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the report of the Advisory Committee on the seismic mitigation retrofit and life-cycle replacements project at the Economic and Social Commission for Asia and the Pacific premises in Bangkok.

The Advisory Committee recommends that the General Assembly appropriate an amount of \$6,321,600 for project activities in 2021, comprising \$1,083,800 under section 19, Economic and social development for Asia and the Pacific, and \$5,237,800 under section 33, Construction, alteration, improvement and major maintenance, of the proposed programme budget for 2021, which would represent a charge against the contingency fund.

The Advisory Committee expresses concern that the construction phase will only commence in the second quarter of 2021, instead of the third quarter of 2020. The Committee recommends that the General Assembly request the Secretary-General to closely monitor and mitigate project risks, ensure the delivery of the project within the scope, budget and timeline, as approved by the General Assembly. Furthermore, while measures to mitigate the potential impact of the COVID-19 pandemic are being undertaken, the Committee recognizes the fluid situation and trusts that the Secretary-General will provide an update on the potential impact to the Assembly at the time of its consideration of the present report, and to include in the next progress report an update on risk management and the related mitigation measures.

The Advisory Committee reiterates that best practices and applicable lessons learned from other projects, including flexible workspace arrangements, seismic mitigation, and energy efficiency strategy, should be considered for possible application at the ESCAP project.

ESCAP's flexible workplace project is supposed to address all user and workspace requirements, and the current and potential post-COVID-19 pandemic considerations, as well as any financial impact. The Advisory Committee therefore recommends that the General Assembly request the Secretary General to provide an assessment of the project, including flexible working arrangements, and present an update thereon in the context of the next progress report.

In closing, I would like to convey the gratitude of the Advisory Committee to the host country for its support of ESCAP. The Committee also encourages the Secretary-General to continue to engage with other Member States for voluntary contributions and other forms of support for the project.

Thank you, Mr. Chairman.

**Déclaration du Président
du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

Le 13 novembre 2020

**Projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements
en fin de vie dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie
et le Pacifique à Bangkok**

**Onzième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
sur le projet de budget-programme pour 2021**
(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.10)

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur le projet de mise aux normes parasismiques et de remplacement des équipements en fin de vie dans les locaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok.

Le Comité Consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre des crédits de 6 321 600 dollars au titre des activités de projet pour 2021, dont 1 083 800 dollars au titre du chapitre 19 (Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique) et 5 237 800 dollars au chapitre 33 (Travaux de construction, transformation, amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du projet de budget-programme pour 2021, qui seront imputés sur le fonds de réserve.

Le Comité consultatif s'inquiète du fait que la phase de construction ne débutera qu'au deuxième trimestre de 2021, au lieu du troisième trimestre de 2020. Il recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de suivre de près et d'atténuer les risques liés au projet et de prendre les mesures nécessaires pour que le projet soit exécuté dans le respect du cahier des charges, du calendrier et du budget approuvés par l'Assemblée générale. En outre, alors que des mesures sont prises pour atténuer les effets que pourrait avoir la pandémie de COVID-19, le Comité est conscient que la situation est changeante et espère bien que le Secrétaire général rendra compte à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, de l'évolution de la

situation et fera le point, dans son prochain rapport, sur l'état d'avancement du projet, sur la gestion des risques et sur les mesures d'atténuation connexes.

Le Comité consultatif réaffirme qu'il faudrait examiner les meilleures pratiques et les enseignements applicables tirés d'autres projets, notamment les modalités de gestion souple de l'espace de travail, la mise aux normes parasismiques et la stratégie d'efficacité énergétique, afin de déterminer s'ils pourraient convenir au projet de la CESAP.

Si les modalités de gestion souple de l'espace de travail prévues dans le cadre du projet de la CESAP sont censées répondre aux besoins d'espace et aux besoins des usagers, il faudra aussi tenir compte des circonstances actuelles liées à la pandémie de COVID-19 et des considérations qui pourraient apparaître à l'issue de la crise, ainsi que de toute incidence financière. Le Comité consultatif recommande donc que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de fournir une évaluation du projet, y compris des modalités de travail aménagées, et de faire le point à ce sujet dans le cadre du prochain rapport sur l'état d'avancement du projet.

En conclusion, je tiens à exprimer au pays hôte la gratitude du Comité consultatif pour le soutien qu'il apporte à la CESAP. Le Comité encourage par ailleurs le Secrétaire général à poursuivre les efforts faits pour solliciter des contributions volontaires et d'autres formes d'appui auprès d'autres États Membres.

Je vous remercie, Monsieur le Président.